L'Abricothèque - Zone de dons en déchèterie

Syndicat Mixte Centre Nord Atlantique

Maison des Services Intercommunaux
9,rue de l'Eglise
44170 Nozay
Voir le site internet

Auteur : Myriam Nicot
coordination.prevention@smcna.fr

Consulter la fiche sur OPTIGEDE

CONTEXTE

Le SMCNA réalise depuis 2018, des zones de dons éphémères qui ont permis de démontrer qu'une part importante de matériaux de bricolage et de jardinage pourrait être détournée des bennes et ainsi avoir une seconde vie. Cette catégorie d'objets n'étant pas une cible prioritaire pour la Recyclerie agissant sur le territoire, le SMCNA, a choisi de porter cette action en interne.

En parallèle, le SMCNA avait lancé en 2019, une étude visant à définir un schéma directeur du réemploi et de la réparation sur les 17 déchèteries en lien et accord avec les acteurs et structures agissant sur cette thématique sur le territoire. L'idée étant de pouvoir développer de nouveaux outils déchèterie qui intégreraient massivement la question du réemploi, dès lors d'une réhabilitation.

Le contexte, les disparités du territoire et les rendus du diagnostic par le bureau d'études n'ont pas permis de définir une stratégie commune. De plus, la loi AGEC est venue renforcer la volonté de maximiser le réemploi en intégrant un espace réemploi dans les déchèteries.

La réussite des actions zones de dons éphémères a conforté les besoins sur le territoire. La volonté d'intégrer des espaces pérennes a émergé et a été validée par les élus afin de répondre à un enjeu social, écologique et économique tout en ayant la volonté d'agir face au vandalisme auquel les déchèteries du territoire sont fortement soumises.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

L'objectif est de limiter l'enfouissement en favorisant le réemploi qui permet de :

- Economiser les matières premières et l'énergie nécessaires à la fabrication et au transport de nouveaux produits (qui deviendront des déchets…)
- Réduire la quantité de déchets à traiter et les coûts de traitement associés
- Faire des économies en s'équipant à moindre coût
- Développer l'emploi local, le bénévolat et la solidarité

- Donner une seconde vie à nos objets
- Questionner nos choix de consommation

Résultats quantitatifs

- 1 zone de dons installée en décembre 2022
- 1 zone de 18m² conçue 100% en matériaux de réemploi
- 4/6 panneaux imprimés sur d'anciens panneaux

Concrètement aujourd'hui, la réalisation de la zone de dons (hors aménagement) de Puceul a permis d'éviter :

Matériaux	Masse volumique en kg/m² ou m3	Surface ou volume	Poids total matériaux en kg
Tôles bacs acier	12 kg / m²	28.2 m²	338.4
Tôles translucides	3,7 kg / m²	6 m²	22.2
Poteaux 75x95	350 kg / m3	0.025	88.28
Arbalétrier 75x200	350 kg / m3	0.27	94.5
Solive 38x200	350 kg / m3	0.137	47.88
Solivette 32 x 150	350 kg / m3	0.115	40.32
Entrais 32 x 150	350 kg / m3	0.052	18.144
Renfort bois divers (estimation)	350 kg / m3	0.2	70
Bardage douglas	11 kg / m²	10.789	118.68
Bardage sapin rainuré-bouveté	9 kg / m²	6	54
Porte bois exotique	800 kg / m3	0.525	420.08.
Volet bois exotique	800 kg / m3	0.030	24
Etagères chevrons	350 kg/m3	0.12	42
Etagères OSB	610 kg/m3	0.06	36.89
Panneaux translucides	1700 g/m²	4	6.8
TOTAL			**1422.17 kg**

La quantité de matériaux détournée par la présence de l'abricothèque n'est pas finement quantifiable puisque celle-ci est en libre-service.

Résultats qualitatifs

- Des usagers satisfaits et respectueux du site
- Un projet qui sucite de nouvelles initiatives : installation d'une boîte à livres par les gardiens
- Des apports et des reprises nombreuses / turn over intéressant
- Une complémentarité à l'activité recyclerie

MISE EN OEUVRE

Description de l'action

Les zones de dons permanentes - ZDD - ont pour vocation d'être autonomes avec un accès en libre-service pour les usagers de la déchèterie. Elles doivent faire transiter seulement des matériaux de bricolage et de jardinage.

Une charte de bon fonctionnement est rédigée dans ce sens pour que les usagers adhèrent au réemploi et utilisent cet espace dans de bonnes conditions. Pour cela, une signalétique claire et des messages positifs sont privilégiés. Volontairement, sont indiqués seulement les matériaux et objets acceptés. Les interdits ne sont pas mis en évidence sur le panneau afin de mieux fédérer les usagers grâce au message positif. Ce qui est interdit peut inconsciemment être un frein au don et cela permettra également de faire évoluer la liste par la suite plus facilement si besoin.

Les usagers doivent pouvoir distinguer les dons acceptés en ZDD de ceux de la recyclerie, de façon à éviter une saturation rapide de l'espace réemploi et parce que cet espace n'a pas vocation à remplacer la Recyclerie mais bien à compléter l'offre pour maximiser les tonnages détournés.

Des panneaux colorés avec des messages clairs et concis sont fixés sur le devant de la structure. Ainsi les usagers de la déchèterie pourront être naturellement curieux de découvrir ce nouvel espace. La signalétique intérieure a été bien réfléchie pour que les dons soient rangés méthodiquement. Il faut éviter que l'espace ne devienne un lieu de débarras qui conduirait à un désintérêt pour les usagers. A noter que les matériaux lourds sont stockés au sol, les grandes longueurs (poteaux, tuyau, étais…) sont entreposées à la verticale pour optimiser les espaces de rangement.

Dans l'objectif de faciliter le rangement et rendre pratique l'usage du lieu, des pictogrammes sont privilégiés, comme dans les magasins.

Concernant la gestion des espaces réemploi, le SMCNA ne souhaite pas la déléguer aux agents de déchèterie qui ont déjà en charge plusieurs missions : accueil des usagers, accompagnement dans les bons gestes de tri, tâches administratives et entretien des lieux. C'est pourquoi, le SMCNA gère l'entretien et l'animation des ZDD.

Dans les jours qui suivent l'installation de l'espace réemploi, un animateur du SMCNA assure quotidiennement une permanence pour accueillir, sensibiliser les usagers au réemploi, sur une période de 15 jours

Puis des permanences plus périodiques, définies conjointement avec la collectivité (2 à 3 demi-journées par semaine) sont assurées pour ordonner l'espace (rangement, tri et mise en benne)

Les agents de déchèterie seront a minima impliqués dans la démarche pour orienter les usagers vers le réemploi et mettre à l'abri tous les soirs d'ouverture les matériaux plus fragiles (DMS, ferraille). Ils déplaceront alors une armoire mise sur roulettes pour faciliter le déplacement. Les agents pourront aussi remonter des informations au SMCNA pour que les animateurs interviennent en cas de besoin : acte de vandalisme, tri…

Planning

1. Planning général

- **2018 :**

- Expérimentation de 3 zones de dons éphémères
- Lauréat de l'AAP Economie Circulaire de la Région

- **2019 :**

- Lancement de l’étude Schéma Directeur du réemploi avec Cap3c
- 2019/2020 : Diagnostic du territoire

- **2021 :**

  - Mai : Rendu de l’analyse du territoire et proposition de pistes de scénarii pour la rénovation des déchèteries
  - Juin : Arrêt de l’étude
  - Septembre : Arrêt de la collecte sèche de la Ressourcerie Nord Atlantique sur certaines déchèteries suite à de nombreux actes de vandalisme
  - 12/10/2021 : Comité syndical délibère pour la mise en œuvre de zones de dons permanentes sur 5 sites pilotes (1 par CC)
  - Octobre : Travail en collaboration avec Les Grands Bois pour la conception et l’aménagement des zones en réemploi
  - Novembre : Visite des sites pilotes avec Les Grands Bois
  - Décembre : Proposition des Grands Bois + chiffrage = jugé non esthétique et coût excessif par le SMCNA

- **2022 :**

  Janvier : Nouvelle proposition validée côté esthétique mais sans chiffrage

  Février : Présentation des hypothèses de travail (modalités, organisation et emplacement) auprès des CC

  Mars : Dépose d’une charpente bois sur Bouvron

  Avril : Choix de se porter sur l’auto-construction en réemploi en interne faute de retour chiffré des Grands Bois

  Mai :

  Echange téléphonique avec la DREAL et rédaction d’un courrier
  Présentation du visuel aux élus et CC
  Brainstorming et vote pour le nom de la zone de dons permanente
  Validation du Nom officiel : L’ABricothèque
  Réalisation d’une plaquette à destination des professionnels sur les gisements de matériaux pouvant être réemployés

  Mai à Décembre :

- Recherche de gisements pour fabriquer les zones de dons
- Acculturation des acteurs économiques sur le sujet du réemploi

  Juin :

  Réception du chiffrage des Grand Bois = très élevé, celui-ci a donc permis de valider le choix de la construction en intern
  Contractualisation avec un bureau d’études structure TY Bois

  Juillet à Octobre : Conception d’une charte graphique et des outils de communication

  Juillet : Contractualisation avec un bureau de Contrôle, l’APAVE pour la mission contrôle et accompagnement à l’intégration de la démarche réemploi

  Septembre à Décembre : Recherche de panneaux de seconde main pour la signalétique

2. Planning sur la mise en œuvre de la 1ère ZDD Abricothèque

- *14/04/2022 : Rencontre avec la Communauté de Communes de Nozay pour :*

  - Présenter le concept visuel réalisé en interne
  - Définir la cible des objets visés par la zone de dons
  - Définir l'organisation du fonctionnement de la zone
  - Dresser les démarches administratives à réaliser : portée à connaissance DREAL, validation de la structure par un bureau de contrôle, déclaration de travaux à réaliser en mairie, prise en charge de l'assurance
  - Etablir un planning prévisionnel
  - Anticiper les besoins en communication
  - Planifier une rencontre avec les gardiens des déchèteries

- *25/04/2022 : Rencontre avec les gardiens des déchèteries*

  - Présentation du concept
  - Définition des rôles de chacun : la zone de dons est gérée par le SMCNA, ce n'est pas une charge de travail supplémentaire pour les gardiens
  - Sensibilisation sur les matériaux susceptibles d'être mis de côté pour construire la zone

- *Mai à Décembre 2022* : contact régulier avec les gardiens pour la récupération de matériaux captés avant la mise en benne
- *Juillet 2022 :* Contractualisation avec le charpentier

- *Octobre 2022* : Réalisation de la charpente en kit à Treffieux par le charpentier Gregory LERAY- Au fil du bois
- *22/11/2022* : Mise en place de la structure par le charpentier sur la déchèterie
- *Novembre/décembre 2022* : bardage et aménagement de la zone + installation de la signalétique
- *27/12/2022* : 1er achalandage par le SMCNA et ouverture de l'ABricothèque au public
- *27/12/22 au 10/01/23* : Permanence quotidienne des animateurs du SMCNA pour la sensibilisation
- *10/01 au 10/02/23* : 3 ½ journées de permanence par semaine
- *Depuis le 10/02/23* : permanence les mardis et vendredis sur un créneau de 2h en fin de journée + rangement et tri effectué le lundi matin sur un créneau d'1 heure par la chargée de mission prévention de la CCN
- *07/02/2023* : Inauguration de l'ABricothèque avec les élus et la presse.

Moyens humains

- Coordinatrice prévention pour la gestion du projet
- Stagiaire en Licence pour gestion des déchets pour l'appui de la coordinatrice
- Chargé de mission réemploi pour la conception et création de l'abricothèque
- Animateurs pour la sensibilisation et la gestion de l'abricothèque
- Chargées de prévention des déchets et responsable du service déchets pour la concertation et mise en œuvre du projet (5 CC)
- Les agents de déchèterie pour la récupération des matériaux et orientation des usagers (3 sur Puceul)

En externe :

- 16h pour 2 charpentiers : dépose charpente Bouvron
- 40 heures pour la réalisation de la charpente en réemploi

Moyens financiers

1.

OBJET DE LA DÉPENSE	MONTANT TTC
Signalétique conception	900 €
Impression signalétique	2 076.86 €
Etude Dépose méthodique d'une charpente bois	3 183.83 €
Etude Dépose méthodique d'un solivage bois	252.00 €
Etudes structure	790.00 €
Tôles translucides issue du réemploi	427.68 €
Etude Conception et aménagement des zones de dons	2 160.00 €
Réalisation de la charpente de Puceul	2 966.00 €
TOTAL	**12 756.37 €**

A noter que le total ne correspond pas au coût de la zone de Puceul, certains coûts étant mutualisés comme l'impression ou la dépose de la charpente et les tôles qui seront utilisées pour plusieurs sites.

Moyens techniques

- Un préau de 18m²
- Support de communication
- Un camion pour la récupération des matériaux
- Un atelier de stockage et de fabrication
- De l'outillage

Partenaires mobilisés

- 5 communautés de communes : élus et personnel
- Crea kfé : graphisme
- Les Grands Bois
- SJCB Constructions
- QUARTUS
- Au fil du BOIS
- APAVE
- Ty Bois
- Les usagers de la déchèterie

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

- *Une déchèterie peu soumise au vandalisme et réhabilitée il y a peu de temps*
- *Une équipe de gardiens dynamiques et volontaires*

- *Des compétences en interne, notamment pour la conception*
- *Une bonne connaissance de gisement : le sujet du réemploi des matériaux est travaillé dans le cadre de projets connexes au SMCNA*
- *Des élus et Communautés de Communes qui sont parties prenantes du sujet*
- *Des usagers respectueux*

Difficultés rencontrées

- *La complexité à trouver le gisement*
- *Trouver une offre adaptée permettant de démontrer que le réemploi est faisable à moindre coût*
- *Convaincre les entreprises et bureau de contrôle de la nécessité d'utiliser les matériaux de réemploi dans le processus de construction*
- *Tenir le planning*

Mots clés

REEMPLOI | DECHETERIE | COLLECTIVITES LOCALES | ECOEXEMPLARITE | OPERATION PILOTE | DECHETS DU BATIMENT | MATERIAU DE CONSTRUCTION

Dernière actualisation

Mars 2023

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Florence VEILLET
florence.veillet@ademe.fr
Direction régionale Pays de la Loire